



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 7 000 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de deux reportages de l'émission « Enquête », des femmes autochtones de différentes régions du Québec ont pris la parole afin de dénoncer les abus de policiers à leur égard et que depuis, le soutien qui leur a été offert a été inégal et insuffisant;

CONSIDÉRANT QUE les Services parajudiciaires autochtones du Québec ont reçu plus de 75 appels de personnes autochtones depuis avril 2016 concernant des allégations de violences ou d'abus de la part de policiers;

CONSIDÉRANT QUE l'une des populations les plus vulnérables au Québec affirme manquer de confiance envers les institutions policières chargées d'assurer leur sécurité;

CONSIDÉRANT QUE par décret, le gouvernement du Québec a relégué au gouvernement fédéral des enjeux qui relèvent de sa propre responsabilité, suivant l'annonce de la Commission d'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées;

CONSIDÉRANT QU'il y a un besoin et un appel renouvelé d'une justice équitable pour les femmes autochtones au Canada et au Québec;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- qu'il s'engage à mettre en place une commission d'enquête judiciaire indépendante provinciale afin d'enquêter sur la relation entre les femmes autochtones du Québec et les institutions policières;
- de plus, nous demandons à ce que cette démarche soit faite en collaboration avec les peuples autochtones, en accord avec la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Manon Massé
Députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques

21/02/2017

Date de signature de l'extrait